

**EAU** | Les canaux d'arrosage font partie intégrante de la vie rurale française. Leur existence est aujourd'hui mise en lumière après un long travail d'inventaire.

## L'irrigation traditionnelle gravitaire inscrite à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel

**D**ans les territoires des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes marqués par la ruralité, les canaux d'arrosage sont familiaux. Ils alimentent encore pour partie les productions agricoles professionnelles, des prairies, l'ensemble des jardins potagers familiaux. Souvent réalisés il y a plusieurs siècles, nécessitant de nos jours encore leur curage et leur entretien, en dépit de la baisse des bras disponibles, ils sont organisés en associations syndicales autorisées (ASA), elles-mêmes réunies au sein de fédérations départementales des structures d'irrigation collectives, telles que la FDSIC 04 ou des associations de propriétaires des structures d'irrigation et de gestion de l'eau, telle que la FDSIGE 05. Désormais, cette irrigation traditionnelle gravitaire est inscrite à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. La France accusait un retard sur les autres pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse), qui avaient présenté en 2023 un dossier de candidature auprès de l'Unesco, laquelle l'a accepté en décembre dernier. « *Le ministère de la Culture vient de faire entrer cette noble pratique dans l'inventaire national* », ont annoncé en juin les porteurs de projet.

### Un maillage à ciel ouvert

L'objectif est « *de classer les pratiques et non les ouvrages, à travers la transmission des gestes, les pratiques d'irrigation, les pratiques d'entretien, la tradition orale associée car tout n'est pas écrit* ». Un long travail d'inventaire a été nécessaire, qui a mis en relation des universitaires, chercheurs et scientifiques avec de nombreuses structures d'irrigation et, bien sûr, celles et ceux qui les font vivre et perdurer.

L'irrigation traditionnelle gravitaire par canaux est un système qui repose sur un important maillage de canaux principalement à ciel ouvert et creusés dans la terre. La pratique en est rigoureusement réglementée. Notre région provençale et alpine compte un réseau encore développé. La pratique nécessite une gestion collective à l'échelle locale, aussi est-



Canal d'irrigation sur le Vaire dans les Alpes-de-Haute-Provence.

elle portée par des groupes sociaux composés d'agriculteurs et de particuliers. Souvent, des communes sont dotées de plusieurs canaux. De nos jours, le maintien de cette pratique multiséculaire est menacé à la fois par le manque de moyens (humains, financiers, techniques) pour entretenir les canaux, les restrictions d'eau, la complexité des réglementations, le changement climatique. « *Or, l'importance historique, la transmission des savoir-faire, la dimension identitaire forte en font un patrimoine national qu'il convient de sauvegarder* », est-il mentionné dans la fiche d'inventaire.

### Un engouement ravivé

L'eau a toujours recouvert des enjeux. Le garde-canal, le « *prayer* » ou « *prieur* » dans les Hautes-Alpes, « *aigadier* » dans les Alpes-de-Haute-Provence, assurait la surveillance et l'entretien, la circulation de l'eau, la gestion des dotations, le respect des tours d'eau. De nos jours, d'autres acteurs interviennent : associations pour la sauvegarde du patrimoine, parcs naturels et nationaux, chambres d'agriculture, fédérations de gestionnaires de réseaux collectifs, des habitants, des municipalités.

Parfois, les canaux ont leur source en haute altitude, près des pentes enneigées. La fonte des neiges est ainsi récupérée. Dans le Champsaur, le canal de Malcros est emblématique de cette pratique. Le plus souvent, les prises d'eau sont installées dans les torrents, les rivières, au fil de



Arrosage en raies dans les Alpes-de-Haute-Provence.

l'eau. La Durance, l'Ubaye et leurs affluents pouvoient à l'irrigation. Qui elle-même, de longue date, permet aux communautés villageoises de produire leur nourriture. En totalité jadis, partiellement aujourd'hui.

Avec le besoin de se nourrir localement, l'irrigation gravitaire connaît un engouement ravivé. Ça et là se trouvent un moulin industriel alimenté pour sa force motrice par un canal, une scierie. Elle a aussi une fonction sur l'écosystème, en alimentant les nappes souterraines, en contenant les eaux de pluie qui entraînent l'érosion des pentes notamment. À Embrun, où sévit un important glissement de terrain, à l'origine de problèmes majeurs ayant déjà suscité la « *déconstruction* » de plusieurs maisons d'habitation, les premiers travaux ont été menés sur les ruisseaux et canaux d'irrigation.

Il faut avoir participé à la corvée annuelle d'entretien d'un canal pour apprécier à sa juste valeur l'importance de la tâche. Sans cela, la nature reprend très vite possession des ouvrages délaissés. Oui, la reconnaissance de l'irrigation traditionnelle gravitaire est justifiée dans son registre culturel immatériel, elle l'est tout autant pour les services rendus. ■



Prise d'eau sur la Durance à Briançon.



Un bel exemple de martelières dans les Hautes-Alpes.



Le canal de Malcros dans le Champsaur.



Vestiges d'un canal suspendu à Embrun.



Corvée sous le Roc à Embrun.

M.F.